

ATOUS

- *L'eau potable, un service en régie avec des ouvrages de proximité (château d'eau, réserve tampon de Roques, usine de production) Un tarif en dessous de la moyenne du bassin.*
- *La station d'épuration de Cugnaux fonctionne de façon très satisfaisante. Peu de sources industrielles de pollution des eaux sur Seysses; l'eau de consommation est d'excellente qualité.*

FAIBLESSES

- *L'eau est rare dans la vallée de la Garonne.*
- *Tous les quartiers n'ont pas encore accès à l'assainissement collectif.*

OPPORTUNITES

- *Exploiter le potentiel récréatif du lac de la Piche, et notamment la renommée du Club de ski nautique (l'enjeu est de concilier cela avec la nécessité de préserver le site).*
- *Se doter de dispositifs de mesure quantitative et qualitative de l'eau sous toutes ses formes (cours d'eau, lac, eau souterraine) pour améliorer les connaissances sur la ressource.*

MENACES

- *Des pollutions industrielles potentielles, même si le risque provient plutôt des communes environnantes.*
- *L'agriculture est la principale source de pollution aux nitrates et aux phosphores, ce qui peut amener à contaminer la ressource d'eau de consommation et nuire à la biodiversité aquatique.*
- *Des risques difficiles à appréhender : la pollution par écoulement des eaux de pluie sur les surfaces imperméables, les rejets qui passent "à travers" l'épuration (hormones et molécules issues de la prise de médicaments).*
- *Des choix à arbitrer dans l'avenir ? L'eau pour la consommation humaine, animale, l'agriculture, la production électrique? Les mesures de restrictions d'eau risquent de se multiplier en cas de réchauffement climatique.*



L'eau et les Seyssois (es)



La ressource : quantité, qualité, pressions

Gestion de l'eau : une politique de Bassin Versant

Pour tous les secteurs des plaines du bassin Adour-Garonne, il y a un fort risque de ne pas atteindre un bon état des eaux (fixé dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau). Pour les eaux superficielles, c'est parce que la Garonne et bon nombre de ses principaux affluents, dont le Touch, sont considérés comme artificiels ou fortement modifiés. Concernant les eaux souterraines, 57% des nappes risquent de ne pas atteindre les objectifs de bon état; pour des raisons plus qualitatives que quantitatives. Enfin, une grande région, incluant l'agglomération toulousaine, et donc Seysses, est classée en "Zone de Répartition des Eaux", c'est-à-dire une zone où la ressource est insuffisante par rapport aux besoins.

Les pressions exercées sur l'eau sont de 3 ordres: pollutions (domestiques et urbaines, industrielles et agricoles), pressions hydrologiques (prélèvements) et pressions morphologiques (hydroélectricité, endiguement, extractions...) Seysses a été ou est encore soumis à l'ensemble de ces pressions

- Seysses est à la fois en zone particulièrement sensible aux pollutions et en zone vulnérable aux nitrates (d'origine agricole).
- 2 établissements sont recensés pour leur impact sur l'eau: la maison d'arrêt de Seysses et la S.A.R.L MICRO C.I; cette dernière rejette des matières inhibitrices, métaux et métalloïdes. (une convention a été passée avec le SIVOM de la Saudrune.)

- Les pressions morphologiques: création d'étendues d'eau artificielles après exploitation de gravières, artificialisation ou rehaussement de berges...
- Des prélèvements sur le milieu :
 - ⇒ arrosage d'espaces verts 16 000m³ en 2010 : nappes phréatiques.
 - ⇒ irrigation agricole : 852 472 m³ : eau de surface
 - ⇒ eau potable : 270 738 m³ : Canal de Saint-Martory

Malgré les pressions, la qualité de l'eau en général, et de l'eau potable en particulier, est bonne à Seysses

Aucun dispositif de mesure de la qualité de l'eau sur le territoire seyssois, qu'elle soit de rivière, souterraine ou lacustre. Néanmoins, on trouve des stations de mesure sur le canal de Saint-Martory (en amont de Lherm et à la Ramée) ou sur le Touch en aval de Fonsorbes. Le contrôle sanitaire des eaux à destination humaine est réalisé à Portet-sur-Garonne. L'ensemble des résultats démontre une bonne qualité de l'eau, même si les mesures dans le Canal de Saint-Martory soulignent quelques pics de concentration des nitrates et phosphates selon les années. Concernant les eaux souterraines, on trouve une station de mesure de la qualité à Saint-Lys, et un piézomètre (mesure de la quantité) à Lamasquère. Le niveau a été jugé correct, jusqu'à présent. La majorité des qualimètres concerne les nappes sous la Garonne, au niveau de Muret.

Quelques chiffres pour réfléchir

- Les prélèvements d'eau à Seysses : 16 000m³ pour l'arrosage et 852 472m³ pour l'irrigation ; 270 738m³ d'eau potable ont été prélevés dans le Canal de Saint Martory (en 2010).
- Un Seyssois consomme 91,7L d'eau potable par jour (la moyenne en France: 150L) Ce chiffre ne concerne que l'eau facturée par le SIVOM (hors puits par exemple).

Les politiques et les actions

Les usages de l'eau

La pêche : de nombreuses Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique existent autour de Seysses (Muret, Villeneuve-Tolosane...). Les lacs et cours d'eau des environs sont de 2^{ème} catégorie (carpes dominantes). A Seysses, le lac de la Piche fait l'objet de lâchers de truites sous l'égide de l'Amicale des Pêcheurs Seyssois. Des concours et stages y sont organisés.

Un club privé de ski nautique le "Flyin' Saudrune" utilise également le lac de la Piche. C'est une institution réputée par laquelle passent des champions internationaux.

Il est interdit de se baigner en milieu naturel en Haute-Garonne, hormis dans les lacs de Saint-Ferréol, Caraman et L'Isle-en-Dodon. La baignade est donc interdite, à la fois pour des raisons de sécurité et de qualité de l'eau dans tous les canaux, lacs ou rivières de Seysses.

L'eau potable

La compétence eau potable est dévolue au SIVOM de la Saudrune. L'eau potable est issue du Canal de Saint-Martory, qui alimente la gravière des Echars à Roques (réserve tampon de 700 000m³) avant de transiter par l'usine de production d'eau potable. Celle-ci a pour particularité d'utiliser un procédé d'ultrafiltration qui

remplace les traitements chimiques. 3 châteaux d'eau permettent le stockage: l'un d'entre eux est à Seysses, les 2 autres sont à Roques et Portet sur Garonne. Le syndicat gère également le réseau de canalisations public

Le tarif de l'eau en 2011 à Seysses était de 1,47€ TTC, inférieur à la moyenne sur le bassin Adour-Garonne. Il se décompose en : prix de l'eau 1,05€ au SIVOM de la Saudrune, redevance pollution 0,25€ et taxe de prélèvement 0,094€ à l'Agence Adour-Garonne, TVA 0,076€ à l'Etat.

L'assainissement

Pas de station d'épuration à Seysses, mais plusieurs stations sont disposées en amont, sur l'Ausseau ou en aval sur le Binos. La station la plus proche, située à Lamasquère sur le ruisseau du Fossat, ne traite que cette commune (capacité de 500 équivalents habitants). Les eaux usées de Seysses sont traitées sur la station de Cugnaux. Cette station a pour l'instant une capacité de 40000 équivalents habitants, un projet d'extension est envisagé par le SIVOM de la Saudrune : Une extension de la station de Saint Clar de Rivière est en cours de réalisation, elle répondra aux besoins grandissants de Saint-Clar, Labastidette, Lamasquère, mais également à ceux du quartier des Aujoulets à Seysses (actuellement en assainissement non collectif).

Paroles de Seyssois(es)

- *Les fossés ont tendance à disparaître au fur et à mesure de l'urbanisation; c'est un constat inquiétant car cela influe sur le drainage des eaux de pluie. Il serait intéressant d'inventorier et protéger les fossés. Plus largement, une étude de l'écoulement des eaux à Seysses serait un plus. (Un participant à un Atelier 21)*
- *Le «patrimoine» de l'eau n'est pas assez mis en valeur à Seysses. Par exemple, il existait des sources d'eau potable qui ne sont plus accessibles aujourd'hui. De même le lavoir qui a été préservé n'est pas attractif; on remarque plus les platanes qui l'entourent que l'ouvrage lui-même (Témoignages d'habitants et techniciens de Seysses)*
- *Le canal de Saint-Martory est longé par des cheminements doux sur une partie de son cours; or à Seysses ce n'est pas le cas, ce qui est dommage (un participant à un Atelier 21)*
- *La ressource en eau est considérée comme un enjeu fort par 50% des Seyssois (seul l'enjeu emploi-chômage recueille plus avec 57%). Seulement 11% pensent que c'est un enjeu faible (plus faible pourcentage parmi les 9 enjeux proposés) (résultats du questionnaire développement durable distribué en 2011)*